



09 72 67 50 47 (service gratuit + prix d'appel)

MADAME CHRISTELLE BOZZETTO
38 ROUTE DE FIZALIE
47180 SAINTE-BAZEILLE

Electricité

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Référence acheminement : 16309551344446
CUL DE L ILE
CUL DE L'ISLE 00610-46M
47180 STE BAZEILLE



TR E060216082170000000000128784N

payer en ligne

DATE _____ SIGNATURE _____

- Montant en euros -

128.7

920216082170021463469596

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

12878



MADAME CHRISTELLE BOZZETTO

Détail de votre facture du 17/10/2024 n° 10211297350

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 36kVA
Réf. de votre contrat 2010009031491
Prix réglementés
Souscrit depuis le 23/07/2024

Données Point de Livraison

CUL DE L ILE CUL DE L'ISLE 00610-46M 47180 STE BAZEILLE
Réf Acheminement Electricité : 16309551344446

Total EDF Electricité			122,07 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	122,07 €	Taux de TVA
Abonnement	du 25/07/2024 au 31/10/2024	37,79 €/mois	122,07 €	5,50 %
Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	Taux de TVA
Total Hors TVA pour ce site			122,07 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	6,71 €	
TVA à 5,50%		122,07 €	6,71 €	
Total TTC pour ce site			128,78 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 522 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H30-6H30
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

